

Compte Rendu
Réunion du groupe pays Palestine – 20/04/2020



Participants

En présence d'au moins un représentant de chacun des organismes suivants :

- Ville de Nanterre
- Ville de Gennevilliers
- Consulat General de France à Jérusalem – Mme Julie Dusseaux
- Ambassade de Palestine en France
- Ville de Montreuil – Mme Halima Menhoudj
- Ville de Grenoble
- Ville de Bordeaux Métropole
- Ville de Dunkerque
- Ville de Rezé
- CR Auvergne Rhône Alpes
- Ville de Bagnex – Mme Yasmine Boudjema et Mme Nehza Chami
- CD du Val de Marne
- CD de Loire Atlantique – Mme Fanny Salle
- Toulouse Métropole
- CD Seine St Denis
- Ville de Lille
- Ville d'Épinay sur Seine – Mme Catherine Arnaud
- AFRAT
- RCDP
- Ville de Bouguenais
- Ville d'Allonnes en Sarthe
- Cités Unies France – Mr Simone Giovetti

Ordre du Jour

- I- **La situation actuelle en Palestine** – *point sur la pandémie* – p.2à3
- II- **L'organisation des assises** – *tour de table pour fixer la date du report* – p.4à5
- III- **Le programme Jérusalem – Est** – *état d'avancement, report des activités* – p.6
- IV- **Agenda** - *AG du RCDP et renouvellement du bureau, les Rencontres de Cités Unies France, prochaine réunion* – p.7

SITUATION EN PALESTINE

Les différentes parties du territoire palestinien sont confinées depuis le début mars.

Jusqu'à ce jour (20/04), on a recensé officiellement 320 cas dont 15 à Gaza, beaucoup d'entre eux proviennent des interactions avec Israël. Israël est bien plus touché que les territoires palestiniens. On annonçait 4 contaminés à Jérusalem-est, ce chiffre demeurant très contestable car fournit par les autorités israéliennes.

Les mesures prises par l'autorité palestinienne sont différentes selon les villes, notamment dans la bande de Gaza où il faut fonctionner avec un nombre limité de 2000 tests disponibles. Le confinement en Israël n'empêche pas la poursuite des violences, le 13 avril 2 jeunes issus des colonies israéliennes ont incendié 2 voitures¹. Par ailleurs on compte 238 incursions israéliennes depuis le début de l'année et 1300 arrestations sur des civils palestiniens. Le 1^{er} mars, le premier ministre israélien B. Netanyahu annonçait un plan d'annexion rapide des colonies israéliennes, représentant l'équivalent du tiers du territoire palestinien occupé².

Pour ce qui est de la lutte contre le COVID, l'autorité palestinienne a annoncé un plan de relance économique via un emprunt bancaire de plus de 100 millions de dollars. Ce plan sera compensé par des mesures d'austérité au niveau des dépenses publiques.

Jérusalem-est rassemble 40% de la population de la ville, pour seulement 9% des institutions médicales... Si certains quartiers se sont organisés pour palier à ces insuffisances, la situation est critique dans Jérusalem -Est.

On attendait l'allocution du premier ministre de l'autorité palestinienne, prévue au soir du 20 avril, où il était prévu d'évoquer l'horizon du déconfinement.

Nous disposons de chiffres globaux pour la Palestine, il est difficile d'avoir des données fiables pour chaque région (Gaza, Jérusalem Est, Cisjordanie). On compte, à la date de la réunion, 13 cas confirmés à Gaza.

Il est difficile pour les pêcheurs de s'éloigner des côtes sans être arrêtés par les autorités israéliennes. Du côté de Ranionis, des fermiers ont été expulsés de leurs champs au titre de mesures israéliennes prises en prévention.

¹ <https://www.humanite.fr/cisjordanie-malgre-la-pandemie-les-colons-multiplient-les-violences-contre-les-palestiniens-687331>

² <https://information.tv5monde.com/info/israel-netanyahu-annonce-une-annexion-de-territoires-349361>

Mme Yasmine Boudjema (mairie de Bagneux) : *Le confinement (état d'urgence) génère-t-il des problèmes d'approvisionnement, d'accès à l'énergie, notamment dans Jérusalem Est ?*

Mme Julie Dusseaux (Consulat Général de France à Jérusalem) précise qu'elle n'a pas pu rentrer dans Jérusalem Est depuis l'instauration de l'Etat d'urgence, mais elle peut quand même témoigner des difficultés d'une grande partie de la population à subvenir aux besoins élémentaires, du fait qu'ils ne bénéficient d'aucune aide sociale (aucune autorité palestinienne) et se retrouvent sans travail. Il y a donc une grosse pression économique sur les travailleurs palestiniens, dont certains envisagent de travailler en Israël.

L'Ambassade de Palestine en France précise que pour ce qui est des masques, 10 nouvelles structures ont été ouvertes pour en fabriquer. Mais il est clair que la **principale préoccupation** c'est la **carence d'aides sociales** pour la population palestinienne, dont une grande partie dépend de revenus du travail en Israël (qui leur accorde une protection sociale inférieure à celle des israéliens). Evidemment l'occupation aggrave la situation de confinement en Palestine, elle crée une dépendance économique et en ressources naturelles, déjà problématique en « temps normal ». On peut notamment citer le risque de pénurie d'eau potable qui plane à Gaza.

Heureusement les mesures de confinement ont été prises suffisamment tôt par l'autorité palestinienne, ce qui a d'ailleurs été salué par l'OMS.

Mme Julie Dusseaux (Consulat Général de France à Jérusalem) ajoute que la Banque Mondiale a sorti il ya quelques jours un rapport évaluant une chute de 7% du PIB palestinien. L'autorité palestinienne a ainsi annoncé un plan de relance économique à venir : on parle d'un emprunt bancaire de 400 millions de dollars, et la réouverture de 42 sites industriels. On parle par ailleurs d'un plan d'austérité budgétaire dans le secteur public : baisse de salaire des fonctionnaires.

La mairie de Nantes demande si le plan de rigueur prend suffisamment en compte l'urgence sanitaire ? En effet Nantes, qui vient en aide à un centre de soin à **Aboudis**, avait été alerté d'une raréfaction des budgets alloués par l'autorité palestinienne au domaine de la santé. Avant la pandémie ce centre faisait face à un gros problème de financement pour avoir du matériel, subvenir aux besoins d'urgence et assumer les salaires du personnel. Le centre couvre un secteur d'environ 70 000 personnes. La ville de Nantes a participé autant que possible à livrer du matériel au centre.

L'Ambassade de Palestine en France fera en sorte d'éclairer le ministère sur les besoins des centres de soin, la priorité du budget palestinien étant actuellement, comme dans tout autre pays, le secteur de la santé.

Mr Yasser Abed (RCDP) précise que le centre d'Aboudis n'est pas un centre gouvernemental, il est tenu et géré par l'association **Al Makassed**. Le centre était menacé d'être fermé à cause des problèmes financiers qui touchaient Al Makassed.

-Tour de Table-

*Les assises devaient se dérouler du **12 au 16 octobre 2020**, et être organisées conjointement par **Cités Unies France** et **l'APLA**. Un préprogramme avait été transmis aux partenaires, et il restait à définir les thématiques et les contenus des tables rondes.*

Il y avait une volonté affichée de la part des partenaires palestiniens d'accueillir les assises, notamment la ville de Ramala qui était candidate pour l'accueil institutionnel.

Depuis le confinement, **on se pose la question du report de l'évènement.**

Pour **Mr Jacques Bourgoïn**, il faudra faire en fonction du contexte en France et en Palestine. Côté français on ne sait pas quand se tiendra le **second tour des municipales**, on s'attend à ce qu'il soit **reporté à cet automne**, mais n'aura en tout cas **pas lieu avant fin juin**. Les villes seront quoi qu'il arrive concentrées sur l'action locale plutôt que sur l'action internationale.

Côté palestinien, on ignore encore comment les collectivités sortiront du déconfinement. Il faut en tout cas faire en sorte de ne pas reporter les assises à une date trop lointaine, tout en assurant la réussite de l'évènement. L'ambition était notamment d'utiliser ces assises pour **réélargir l'action du RCDP**, en y intégrant des villes françaises qui ont des actions en Palestine et qui ne sont pas encore adhérentes. Cette intention avait notamment été portée par le **MEAE**.

Mr Yasser Abed (RCDP) précise que les élus de l'APLA s'organisent en télétravail pendant le confinement et continuent leurs réunions. Compte tenu de la situation sanitaire et la difficulté qu'elle soulève, il lui semble évident de reporter les assises.

Mme Halima Menhoudj (mairie de Montreuil) assure sa participation aux assises, car elle et son équipe ont été réélus dès le premier tour. Elle soutient également le report des assises.

Mr Simone Giovetti (CUF) est lui aussi favorable au report, selon lui les assises doivent être logiquement **décalées à 2021**. Il s'agit donc de proposer de nouvelles dates pour 2021, sachant qu'il faudra sûrement prendre en compte les élections cantonales (départementales et régionales) en mars 2021, il serait alors logique de les **reporter à mai ou juin 2021**.

Selon **Mme Julie Dusseaux (Consulat de France à Jérusalem)**, la **DAECT** devrait soutenir le report à 2021, à confirmer. En revanche, en Palestine, une loi électorale devrait prochainement fixer les **élections municipales à juin ou octobre 2021**.

Pour **Mr Simone Giovetti (CUF)** il convient de définir au plus tôt une date pour 2021 de manière à fixer un calendrier, et ainsi s'organiser rapidement.

Au regard des élections départementales et régionales, qui se tiendront en mars 2021, **Mme Fanny Salle (Conseil Départemental Loire Atlantique)** demande de laisser le temps nécessaire aux nouvelles équipes élues pour s'installer et donc **attendre le mois de juin (lors de l'installation des conseils départementaux) pour organiser les assises**. En outre, le ramadan débutera le 10 avril 2021, et devrait selon elle rendre encore plus difficile l'organisation des assises au printemps.

Mme Nehza Chami (mairie de Bagneux) est favorable au report. On avait proposé à la ville de Bagneux d'être cheffe de file pour la soirée de clôture. En outre, l'équipe de Bagneux a été réélue au premier tour, ce qui assure le maintien de leurs partenariats internationaux.

Mme Catherine Arnaud (mairie d'Épinay sur Seine), n'est pas forcément favorable au report, mais le considère comme inévitable. Les municipales d'Épinay se sont conclues au premier tour par une réélection, l'équipe reste donc assurément en place et prolongera sa coopération avec Ramallah. Mme Arnaud demande s'il eut été envisageable d'organiser les assises avant les élections départementales de mars 2021, sachant que les municipales (françaises) devraient alors être achevées.

Mr Simone Giovetti répond qu'il n'est pas envisageable d'organiser les assises avant les cantonales en mars, d'une part car la campagne mobilisera beaucoup d'élus des villes, mais aussi car cela rendra la participation des régions et des départements insignifiante. **L'hypothèse la plus sérieuse pour l'organisation 2021 des assises est celle du mois de juin. On reste donc là-dessus et il s'agira de voir d'ici décembre si cette option s'avère toujours optimale.** Cette option sera soumise et discutée avec le directeur de l'APLA dans les prochaines semaines.

La mairie de Bouguenais soutient le report à juin 2021, du fait de l'incertitude qui plane sur le second tour des municipales (décalé à l'automne 2020, début 2021 ?).

La mairie de Rezé est favorable au report à juin 2021. Toutefois, elle privilégie l'idée d'un report à octobre 2021, au vu des prochaines échéances électorales et du temps que prendront les nouvelles équipes à s'installer. Cela constitue selon elle une meilleure option pour mobiliser le maximum de collectivités, notamment les mairies élues au second tour.

Concernant la préparation des assises, **Mr Giovetti (CUF)** rappelle que des comités de pilotages conjoints doivent être organisés, côté français comme côté palestinien. Ces comités servent à définir les contenus des tables rondes, des ateliers et fixer des objectifs. Il s'agit surtout de pouvoir lancer une dynamique à partir de septembre 2020 et fixer plusieurs échéances à partir de là, particulièrement après les municipales.

La date du second tour des municipales devrait être décidée dans le courant du mois de mai.

Mme Halima Menhoudj (ville de Montreuil) demande si les acteurs locaux seront associés aux travaux de préparation, notamment aux comités de pilotage. Dans quelle mesure la société civile doit être incluse à cette préparation.

A cela **Mr Giovetti** répond positivement, en effet la rencontre des sociétés civiles est même un enjeu central des rencontres, notamment au niveau de la jeunesse. Des réunions spécifiques incluent des acteurs associatifs qui participent à monter des sessions pour les assises.

Mr Jacques Bourgoïn confirme que l'ensemble du programme a bien été engagé dans le courant de 2019, l'année 2020 débutant avec de nombreux déploiements du programme. Des réunions de bilans ont eu lieu, des rapports ont été rendus au ministère, lesquels ont été transmis avec un avis favorable, ce qui permettait de demander à la **préfecture de région** le versement de la deuxième annuité. On déjà a pu mesurer, au travers d'une vidéo, les différents bénéfices du programme : un apport de formation et des capacités d'élargissement du centre.

Il était prévu que des groupes **d'al Bustan** devaient se rendre à Ivry fin mars et à Nanterre au mois de juin, et d'autres missions autour des arts du cirque et de la formation audiovisuelle qui devaient se dérouler durant ce trimestre en Palestine. Ce qu'il fait dire que le calendrier est à rebâtir, en disposant les missions avant la fin de l'année, en Palestine comme en France. **Il invite chaque collectivité cheffe de file échanger avec son partenaire palestinien dans le courant du mois de mai pour fixer un nouveau calendrier des missions, de façon à ce qu'à la fin du mois de mai on puisse faire une réunion de recalage du calendrier jusqu'à la fin de l'année.**

Mr Jacques Bourgoïn a eu l'occasion de discuter récemment avec **Mr Koutayba Odeh**, le président du centre social, lequel poursuit ses activités sous deux formes : d'abord en insistant sur le confinement (on peut voir via leur compte Facebook l'ensemble des activités développées dans ce cadre), et en participant à la solidarité sociale auprès des familles en difficulté. **Mr Koutayba Odeh** lui a confié sa volonté de redévelopper les activités propres au centre: sorties, camps, travail au **centre d'al Bustan**, lesquelles ne pourront plus être financées de façon suffisante en 2020, par le **MoLG** (ministère palestinien). Il faudra donc engager des discussions pour tenter de combler ce manque, sans remettre en cause le contenu fixé dans le programme.

Enfin, **Mr Jacques Bourgoïn** propose d'inviter **Mr Koutayba Odeh** lors de la prochaine assemblée générale du **RCDP**, où on évoquerait le programme en sa présence. L'AG était initialement prévue en juin pourrait être déplacée au 21 septembre, lors des **Rencontres Internationales** organisées par **CUF**.

Mr Giovetti approuve l'idée d'une re discussion du calendrier entre les collectivités cheffes de file et leur partenaires palestiniens. Certaines activités ont déjà été décalées de 6 mois, qui se dérouleront probablement à l'automne, ce qui risque de ralentir le programme dans sa globalité.

Les participants sont d'accord pour fixer un groupe de pilotage du programme pour restituer les discussions qui auront eu lieu en mai.

Mme Nezha Chami (mairie de Bagneux) prévient qu'elle n'est pas certaine que les activités du programme puissent être déplacées à l'automne dans sa ville, car déjà beaucoup projets ont dû être reportés.

Mr Giovetti répond qu'il s'agit surtout de se fixer un horizon réaliste pour septembre – octobre, et d'en discuter avec son partenaire palestinien. Il est compréhensible que les villes aient d'autres priorités pour cette période, mais l'idée est de sauver autant d'activités du programme que possible, pour ne pas tout décaler à 2021. Toutefois, le **MEAE** ne fera aucun cas d'un report des échéances du programme et restera indulgent. Le ministère envisage même de transformer certains projets du programme en projets d'aide sanitaire sur le terrain.

Les Rencontres Internationales de Cités Unies France ont été décalées aux **21 et 22 septembre**, une réunion Palestine est prévue le 21 dans l'après-midi. Cette réunion d'une heure trente sera l'occasion de faire un point de l'ensemble de coopérations, et de planter un état des lieux en présence d'experts.

Autre point, **Mr Giovetti** se demande comment, alors que le bureau du RCDP doit être renouvelé par le vote lors de la prochaine assemblée générale, pourra-t-on désigner un nouveau bureau alors que le second tour des municipales n'aura sûrement pas encore eu lieu, et risque de désigner de nouveaux élus ? Quoi qu'il arrive l'AG doit être impérativement tenue avant l'automne pour valider les comptes, le mois de septembre étant privilégié. Ainsi, au cas où les municipales n'aient pas été conclues avant l'AG, cette dernière pourrait se tenir uniquement pour valider les comptes, le bureau du RCDP resterait alors tel quel. Au final, après le second tour des municipales, on pourrait enfin procéder au renouvellement du bureau.

Mr Jacques Bourgoïn indique que ce calendrier d'AG devra être définitivement validé après les décisions gouvernementales, le 23 mai, sur nouveau calendrier électoral.

Une prochaine réunion du RCDP, notamment autour du programme de Jérusalem-est sera organisée début juin.